



## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra, en Mairie, le

**Lundi 2 mars 2026 à 19 heures 30**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agrérer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Isabelle ASNI-DUCHENE.



---

### ORDRE DU JOUR (Séance ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du 19 janvier 2026,
- Affaires Générales :
  - Décisions du Maire,
- Affaires Financières :
  - Optimisation des emprunts communaux,
  - Pour le budget principal et les budgets annexes « cimetière » et « port » :
    - ✓ Approbation des comptes financiers uniques 2025,
    - ✓ Affectation des résultats,
    - ✓ Vote des budgets 2026,
  - Révision des autorisations de programme et crédits de paiement :
    - ✓ Aménagement du Pôle Sportif,
    - ✓ Réaménagement du Centre Bourg,
    - ✓ Rénovation énergétique de l'Espace du Lac,
  - Crédits scolaires 2026,
  - Attribution d'une subvention pour le CCAS pour l'année 2026,
  - Subventions aux associations 2026,
  - Convention de mise à disposition des infrastructures Tennis et Padels,
  - Aménagement du Pôle Sportif, marché de travaux, avenant n°1 au lot n°1 – cuve incendie,
  - Livre « mémoires tissées, quand la mémoire devient partage » : prix de vente,
- Ressources Humaines :
  - Création d'un emploi d'agent d'entretien des espaces verts temporaire à temps complet,
- Questions diverses.